

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROLON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

Vol. 2.

MONTREAL, 10 DÉCEMBRE 1841.

No. 21.

DE L'ART DE PEINDRE LE VERRE.

Mr. A. W. Pugin, célèbre architecte du jour, et professeur d'antiquités ecclésiastiques au collège de Ste. Marie à Oscott, en Angleterre, est occupé depuis quelque temps à donner aux étudiants de ce collège des lectures sur l'architecture ecclésiastique ; et voici comment il commençait sa 3e lecture : "Le sujet que j'ai choisi pour cette soirée est l'histoire d'une des inventions les plus belles du moyen-âge, l'art de peindre et de teindre le verre ; cet art qui a fait que la nécessité d'introduire la lumière dans les édifices religieux à travers le verre est devenue la source des décorations les plus brillantes et les plus pieuses." Ensuite il donne le procédé mécanique de la teinture du verre, l'histoire générale de l'invention, du progrès et du déclin de l'art de peindre le verre, qu'il accompagne d'un récit particulier sur les différens changemens et les divers styles du vitrage des chassis, démontrés par des exemples anciens ; il parle de la manière dont les verres peints étaient employés dans la décoration des édifices particuliers au moyen-âge ; et il finit par faire valoir l'importance des verres peints dans les édifices religieux sous le double rapport de l'agrément comme objet d'architecture, d'instruction et d'édification pour le peuple en général comme objet de piété, ayant soin de démontrer le tout par la description de quelques anciens vitraux qui offrent le plus d'intérêt.

Nous ne dirons rien du procédé employé pour peindre le verre, comme moins intéressant en lui-même pour la plupart de nos lecteurs, et nous nous bornerons à extraire de la dissertation du professeur ce qui nous paraît offrir plus d'instruction et d'intérêt à nos abonnés.

"Savoir si les anciens connaissaient l'usage des verres appliqués à l'architecture, c'est un thème qui a occupé beaucoup les antiquaires :

et après bien des recherches, le tout s'est réduit à une opinion spéculative sur laquelle les savans sont graduellement partagés.

“ St. Jérôme, qui vivait au 4^e. siècle, est le premier écrivain qui fasse allusion aux verres des chassiss. Voici le passage où il en parle : *Fenestraeque vitro in tenues laminas fuso abductae erant.*

“ Grégoire de Tours, deux siècles plus tard, rapporte qu'en 525 un soldat de l'armée de Théodoric entra dans l'église de St. Julien de Brioux, en Auvergne, par un chassiss (dont il avait brisé les verres. Ces documens ne disent rien qui fasse supposer que ces verres fussent autres que des verres blancs et d'une qualité commune, tels qu'on en rencontre dans les édifices des temps anciens.

“ Fortunat, évêque de Poitiers, qui écrivait à la fin du 7^e. siècle, dans une pièce où il décrit l'ancienne cathédrale de Paris, fait évidemment allusion à une espèce de vitrage extraordinaire :

Prima caput radios vitreis oculata fenestris,
Artificisque manu clausit in arce dei,
Curribus aurora vaga lux laquearia complet,
Atque suis radiis et sine sole micat.

(*Fortunat, lcb. 3 de Eccles. Paris.*)

“ Ces derniers mots, “et sine sole micat,” ne peuvent s'appliquer qu'à un vitrage de verres peints, d'où nous pouvons conclure qu'à cette période reculée, cet art était en usage en France. Nous ajouterons même qu'il n'y a aucun doute que l'honneur de l'invention du verre n'appartienne à ce pays : et nous trouvons dans des fragmens anciens que St. Wilfred, archevêque d'York, qui mourut en 709, et St. Benoit, évêque-abbé de Wearmouth, y envoyèrent chercher des ouvriers pour vitrer les ouvertures des édifices qu'ils bâtissaient en Angleterre. Il est écrit de St. Wilfred : “ Artifices lapidearum et vitrearum primas in Angliam ascivit. ”

“ La fabrication du verre paraît avoir fait des progrès dans les 8^e. et 9^e. siècles. Cependant rien ne prouve qu'à cette époque on connût ce que nous appelons aujourd'hui verre peint. La meilleure qualité de verre d'après les anciens historiens, ne paraît avoir été qu'une réunion de pièces de différentes couleurs, sans aucun dessin, mais composant une espèce de patron, ou une sorte de mosaïque.

“ Quoiqu'il ne soit pas possible d'assigner l'époque précise de l'invention du verre peint, il est certain qu'il ne fut porté à une certaine perfection qu'à la fin du douzième siècle ou vers le commencement du treizième. Nous avons de beaux échantillons de ce qu'il était alors dans la cathédrale de Salisbury, dans celle de Chartres, dans l'église de St. Etienne, de la même ville, dans la cathédrale de Rouen, etc.

“ Ce dernier style de verre fut suivi ou plutôt accompagné d'une autre espèce beaucoup plus riche et qui paraît être de même date

que le premier. Le verre blanc en était entièrement exclu. Tout ce verre était rempli d'une mosaïque des plus riches couleurs, disposés de manière à former des patrons très-variés, environnés de sujets tirés de l'histoire sainte, et en petits compartimens de différentes formes. La cathédrale de Chartres offre des échantillons de ces différens dessins sur le verre le plus riche et le plus brillant et porté à sa dernière perfection. On y remarque des patrons très-ingénieux et très-complicqués dans lesquels on a introduit des traits d'histoire de l'ancien et du nouveau testament ; des légendes de saints, des images des anges, des prophètes, des apôtres, des martyrs et des confesseurs.

“ Les vitraux, du côté Est, de la cathédrale de Rouen, sont précisément de la même date et tout-à-fait semblables pour le dessin et l'exécution à ceux de Chartres: ce sont ces mêmes vitraux que Mgr. de Montréal et ses compagnons de voyage ont visités avec étonnement et admiration. Entre ces vitraux, celui qui mérite une description toute particulière est situé dans le chœur du côté de l'Évangile et représente toute la légende de St. Julien l'hospitalier, patron des caboteurs et des pêcheurs de Rouen, dont les pieuses contributions ont pourvu aux frais de sa confection ; ils sont eux mêmes représentés aux bas, remplissant les devoirs de leur laborieuse et dangereuse profession.

“ St. Julien, né de parens riches et nobles, se livra avec ardeur à la chasse lorsqu'il était encore dans l'âge de l'adolescence. Un jour qu'il poursuivait de près un cerf dans la forêt, soudain il entendit une voix, comme si elle fût venue de l'animal : pourquoi me poursuis-tu pour me détruire, misérable, qui dois tuer ceux qui t'ont donné le jour ? Frappé d'horreur à ces mots effrayants, et dans l'espoir d'éviter l'accomplissement d'une si terrible prophétie, Julien s'enfuit aussitôt, et s'imposant un bannissement volontaire de la maison de son père, seul et plein de tristesse, il dirige ses pas vers une contrée lointaine. Ceci forme le 1er. sujet du Chassis. Ensuite il est représenté occupant une situation de haute importance, et d'une grande autorité sous le Prince dans les domaines duquel il s'est retiré, et qui pour le récompenser de ses fidèles services, lui fait épouser une fille de distinction et d'une grande fortune. Ceci forme le dessin d'un autre médaillon. A cette époque, les parens de Julien, inconsolables de la perte de leur fils, se déterminent à aller à sa recherche, et le dessin suivant les représente en route, se hâtant dans l'espoir d'obtenir quelque renseignement sur son sort. Après beaucoup de fatigues, le hazard les conduit à son château, où demandant l'hospitalité accoutumée, ils sont à l'instant accueillis, et la dame du château est représentée donnant elle-même des rafraichissemens à ces pèlerins vénérables et accablés de fatigues.

“ Apprenant d'eux l'objet de leur voyage, elle découvre qu'ils sont

les parens de son mari alors absent du château. Remplie de joie par cette rencontre inattendue, elle les traite avec le plus grand respect, et la nuit étant venue, elle les conduit à sa chambre et leur cède l'usage de son propre lit. Cette scène forme le sujet d'un autre dessin. Julien de retour chez lui avant l'aurore, monte à sa chambre, et là, à la lumière d'une lampe expirante, il aperçoit confusément les formes de deux personnes dans son lit : croyant son honneur trahi, transporté de fureur, et dans l'accès d'une impétuosité téméraire, d'un coup de sabre, il ôte la vie aux deux étrangers, et comme accablé du poids de son malheur, il s'élançe hors de sa chambre, et se hâte de s'éloigner de son château. A peine sorti de la cour, le premier objet qui s'offre à sa vue est sa fidèle épouse, qui venait du temple offrir ses actions de grâces pour l'arrivée des parens de Julien. L'ardeur empressée avec laquelle elle s'avance pour communiquer à son mari la joyeuse nouvelle, et l'étrange étonnement avec lequel il l'envisage, sont admirablement rendus par l'ancien artiste. Lorsqu'il apprit de sa bouche l'effrayante vérité, le cœur percé du plus cruel remords à la vue de sa fatale impétuosité, il résolut sur le champ de dévouer le reste de ses jours aux pratiques de la pénitence la plus rigoureuse, dans l'espoir d'apaiser la justice divine qui semblait le poursuivre d'une manière si affreuse. S'adressant à sa femme désolée et fondant en larmes, il s'écria : "Adieu, ma sœur, je vous laisse toutes mes richesses et ma dignité ; oubliez un misérable coupable qui s'enfuit au désert pour y faire pénitence et obtenir de la miséricorde infinie de Dieu, le pardon du crime énorme qu'il a commis." "Ah ! mon frère, s'écrie la fidèle compagne du saint : vous abandonnerai-je, moi qui vous ai juré fidélité, dans la peine comme dans la joie, vous abandonnerai-je dans cette épouvantable détresse ? Jamais ! Je vous accompagnerai dans votre pénible pèlerinage. Là mêlant mes prières et ma mortification avec les vôtres, puissé-je vous aider à apaiser la colère de Dieu et à obtenir une fin heureuse à votre affliction terrestre."

Liés par le vœu de chasteté, on voit ensuite le guerrier et sa modeste épouse, dépouillés de leurs riches vêtements, nu-pieds et en habits de pèlerins, s'avancer dans un morne silence vers le lieu de leur dure et sévère pénitence. Après plusieurs jours de marche, ils arrivent à une gorge de montagne sauvage et rocheuse, de laquelle se précipite un torrent rapide, où plusieurs voyageurs périssent chaque année. Ce lieu parut être le plus propre à la vie mortifiée du saint ; et bâtissant une petite et grossière chapelle sur le bord du torrent, St. Julien consacra ses jours à assister les pèlerins et les voyageurs, en qualité de traversier, les passant dans sa barque, tandis que sa charitable épouse pourvoyait à leurs besoins et nécessités.

"Après quelques années passées dans une œuvre également fati-

quante et méritoire, il arriva qu'au milieu d'une nuit d'hiver des plus sombres et des plus tempétueuses, les cris perçans d'un voyageur en péril, mêlés aux bruissements de l'orage, viennent frapper l'oreille du vigilant St. Julien. La faible chance de pouvoir sauver sa propre vie, en retirant le malheureux inconnu, ne fit pas hésiter un instant notre saint : il est représenté, dans le vitraux, ramant avec assurance à travers les vagues, qui menacent de l'engloutir de tous côtés, n'ayant pour guide, dans les ténèbres de la nuit, que la lumière d'une torche que tenait son intrépide compagne sur le haut du rocher. Ses nobles efforts furent couronnés de succès, et il revint en surêté avec un être misérable dont l'apparence difforme et dégoûtante aurait fait horreur à tout autre qu'à notre Saint. Il plaça le malheureux sur son grabat, tâchant de réchauffer ses membres glacés : lorsque, prodige étonnant ! la figure de l'étranger, brillant d'une lumière céleste, présenta aux yeux étonnés du couple pieux l'image de leur divin sauveur. On les voit, dans le vitraux, prosternés devant la figure rayonnante de notre rédempteur, qui, en les bénissant, les console et leur annonce leur pardon et leur délivrance. Les âmes du saint traversier et de sa fidèle épouse, se voient au sommet de ce vitraux élevé, portées par les anges au séjour des bienheureux, tandis que des voyageurs, agenouillés autour de leurs restes inanimés, déplorent la perte de leurs constans bienfaiteurs."

Cette relation ne doit pas manquer d'intéresser aux yeux de nos lecteurs. Car en même tems qu'elle leur fait connaître l'origine, les progrès et l'utilité religieuse de l'un des beaux-arts les plus ingénieux, elle démontre que la foi catholique et la piété éclairée ont su, dans les beaux siècles de l'Eglise, inspirer des sentimens nobles et élevés parmi la classe la plus humble, comme le prouve la description du vitraux dont il vient d'être question, tandis que de nos jours et surtout dans les pays où l'esprit humain est égaré et avili par le protestantisme et une démagogie outrée, cette même classe est tombée dans le dernier degré de dégradation mentale.



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M^{SR}. J. O. PLESSIS.

(SUITE.)

“ La vigilance et le zèle de ce Prélat ne se renfermaient pas dans le sanctuaire, ils s'étendaient encore au salut et au bonheur de tout son peuple. Pasteur de toutes les paroisses, il aimait à s'y acquitter de toutes les fonctions pastorales. Il prenait plaisir à distribuer, même dans une langue qui ne lui était pas familière (l'anglais), le pain de la parole, parce qu'il se croyait rede-

vable à toutes ses ouailles ; et il le faisait avec la simplicité d'un père, l'exactitude d'un théologien, la majesté d'un orateur. C'est surtout dans ses visites pastorales qu'il se livrait sans relâche aux fonctions du saint ministère. Jamais l'embarras des affaires, ni les maladies, ni les guerres ne l'empêchèrent de visiter, chaque année, du moins une partie de son nombreux troupeau. Il n'est point d'église, même à plus de trois cents lieues à l'orient ou à l'occident de sa cathédrale, qu'il n'eût édifiée par ses exemples et instructions. Occupé, une année, à parcourir toutes les Missions de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick : une autre, celles qui se trouvent jusqu'au Détroit et au-delà ; tantôt visitant les Postes de la Baie-des-Chaleurs ; plus souvent les parties de l'intérieur de son vaste diocèse ; on l'a vu affronter cent fois dans ces courses, l'inconstance des saisons, la fureur des vents, la vicissitude des climats. L'année même qu'il mourut, accablé qu'il était d'infirmités toujours croissantes, il commença encore sa visite, et il répondit à son clergé, qui le conjurait avec larmes de ménager ses précieux jours : *Dum tempus habemus, operemur bona.* (Galat. 6, 10.)

« Aussi, les vœux qu'inspiraient aux fidèles l'amour et la reconnaissance l'accompagnaient-ils dans toutes ses visites. Le regret paraissait peint sur le visage des bons habitans de nos campagnes, quand ils voyaient le *Père-commun* s'éloigner de leurs paroisses : tous sollicitaient ses bénédictions, et ils le suivaient en foule jusqu'à une longue distance de leur église. Mais d'un autre côté, la joie brillait dans les yeux de tous ceux de la paroisse voisine, qui venait en masse au-devant de lui pour le recevoir ; et ce contraste frappant était, pour le saint évêque, un triomphe plus doux que ce qu'on aurait pu lui dire de plus flatteur. Il n'est pas jusqu'à nos villes qui n'aient donné cet exemple d'enthousiasme pour leur pasteur. Lorsqu'il arriva d'Europe, après plus d'un an d'absence, la ville de Québec parut toute en mouvement pour lui donner des témoignages de son allégresse ; plusieurs de ses citoyens les plus recommandables furent à sa rencontre jusqu'aux Trois-Rivières. Il trouva à Québec les quais couverts d'une population impatiente de recevoir son pontife, et fut reçu au bruit des cris de joie et des acclamations d'une foule immanse ; quoiqu'il fût déjà nuit, la cathédrale se remplit en un moment ; et la multitude prosternée devant le Seigneur, lui rendit mille actions de grâces de lui avoir conservé son pasteur chéri.

« Il n'était pas moins estimé du gouvernement, soit dans cette province, soit en Angleterre. Longtemps avant son élévation à l'épiscopat, il s'était concilié la confiance des gouverneurs du pays, qui trouvèrent toujours en lui un

zujet de Sa Majesté d'une loyauté à toute épreuve, un savant estimable, un conseiller sage et prudent ; et en cette considération, ils coopérèrent de tout leur pouvoir à son avancement. Placé ensuite entre le gouvernement et le peuple, il ménagea avec dextérité les intérêts de l'un et de l'autre, et sut plaire aux deux par son mérite, sans s'abaisser au métier de flatteur. Les différents gouverneurs qui se succédèrent sous son épiscopat, le regardèrent comme un des premiers hommes du pays, et le recommandèrent comme tel au Cabinet britannique. Cette loyauté, qui ne se démentit jamais, eut occasion de paraître avec plus d'éclat pendant la guerre de 1812. Les services, qu'il rendit à cette époque, surpassèrent tout ce qu'il avait déjà fait pour son Roi et sa patrie. Après la guerre, Sa Majesté crut devoir récompenser une si noble conduite en lui donnant une place au Conseil Législatif, et en le gratifiant d'une pension de £1000 qu'il lui a plu de continuer à son vénérable successeur, Monseigneur Bernard Claude Panet.

« Monseigneur Plessis profita de ces faveurs du gouvernement et du bon accueil qu'on lui fit à Londres, en 1819, pour consolider un établissement qu'il avait beaucoup à cœur, le Séminaire de Nicolet ; et il obtint alors pour ce collège des lettres d'amortissement, avec faculté d'acquérir pour cette maison des fonds du revenu annuel de £5,000. Mais le séminaire de Nicolet lui doit bien plus que cela : c'est Mgr. Plessis qui l'a fait tout ce qu'il est. Cette maison, fondée d'abord en 1795 comme simple école élémentaire par Messire Brassard curé de Nicolet, convertie ensuite en 1803 en collège par Mgr. Denaut, d'heureuse mémoire, était tombée par accident en des mains étrangères, et risquait de perdre sa noble destination. Mgr. Plessis s'en assura la propriété ; et pendant dix-neuf ans, il soutint cet établissement aux dépens de son modique revenu, aidé du secours de ses amis. Mais surtout il voilla sans cesse à y faire fleurir les sciences et la piété. Choix de Supérieur, de Directeur, de Régens, tout était de lui ; et l'on peut dire qu'il était l'âme de cette maison. Sous la conduite de ce grand homme, elle fit des progrès considérables, et ses jeunes élèves marchèrent de par avec ceux des anciens collèges de la Province. Nicolet n'a encore que vingt-quatre ans d'existence (aujourd'hui quarante) ; et déjà il peut se glorifier d'avoir fourni au diocèse un évêque recommandable, un grand nombre de curés édifians, des missionnaires zélés, sans compter une foule de laïcs habiles et vertueux dans nos villes et nos campagnes. C'est à Mgr. Plessis que le Canada doit cette source de biens, qui ne tarira jamais.

« Ce Prélat infatigable n'attendait pas qu'une œuvre fût terminée pour

commencer une autre. Nicolet n'était encore qu'au berceau, et déjà il pensait à construire une église et un presbytère dans le vaste fauxbourg de St. Roch, à Québec. Il est vrai qu'il ne pouvait réaliser que de faibles ressources pour une si grande entreprise ; mais le besoin était pressant, et il se fondait sur les soins paternels de la Divine Providence. Il est encore vrai que Dieu, qui se plaît à éprouver ses plus fidèles serviteurs, permit un fâcheux accident, qui semblait devoir faire échouer cette glorieuse entreprise. L'édifice touchait à sa fin, quand un violent incendie n'en fit plus, en moins de deux heures, qu'une triste mesure. Mais un tel échec ne fut pas capable de détourner ce grand homme du dessein qu'il avait conçu pour la gloire de Dieu. Il relève le courage des habitans de St. Roch, met à contribution ses amis, épuise ses propres finances, et par une espèce de miracle, que le Seigneur accorde à la persévérance, l'église projetée sort de ses ruines fumantes plus belle qu'elle n'était auparavant : le pieux évêque a la consolation de la consacrer au milieu des applaudissemens d'un peuple étonné du succès brillant de cette double entreprise.

(A CONTINUER.)

CRUIX DU MONT ST. HILAIRE.

UN PELERINAGE.

Le monument commémoratif que la religion élevait sur la Montagne de St. Hilaire de Rouville est maintenant à peu près achevé ; on peut en étudier la structure et en contempler la grandeur et la majesté.

C'est une croix de cent pieds de haut, sur six de largeur et quatre d'épaisseur, présentant par conséquent sur chacun de ses côtés dominants une superficie de 600 pieds, et sur chaque autre une surface de 400 d'étendue ; le tout recouvert en fer étamé. Cet arbre gigantesque est formé d'une charpente régulière dont les parties principales sont d'énormes pièces de bois, solidement liées ensemble ou plutôt unies les unes dans les autres par de fortes lames de fer qui couvrent les entures. Deplus, les quatre montans angulaires sont joints de l'un à l'autre par des chevrons croisés, qui régissent de distance en distance dans toute la longueur, non seulement perpendiculairement sur les quatre faces de cette construction, mais encore horizontalement de 15 pieds en 15 pieds ; de manière cependant à laisser un vide à l'intérieur, qui permet d'y placer des échelles, qui ont pour bases les fers fixés à égale distance, et qui sont éclairées par des ouvertures ménagées à propos.

Les bras de cette croix, placés à 15 pieds du sommet, ont 30 pieds d'envergure. Ils sont fixés au montant principal par des liens transversaux qui se nouent au centre ; en outre, ils sont soutenus en-dessus et en-dessous par 8 barres de fer qui les tiennent fortement attachés au tronc de la croix. Cette charpente si solide et si compacte est elle-même liée au rocher, sur lequel elle est assise, par 12 grosses chaînes les plus fortes que d'habiles ouvriers aient pu cramponner dans le roc vif. Ces chaînes placées à différentes distances et à différentes hauteurs, même à 75 pieds, peuvent au moyen d'écrus se raccourcir ou s'allonger suivant le besoin. De plus le pied de cette croix, enfoncé dans le roc, est encore affermi par un train en mortaises, composé de grosses solives dont on a rempli les vides par une bonne maçonnerie qui s'élève jusqu'à 3 pieds. Enfin, comme base de tout l'édifice est une chapelle de 20 pieds carré, dont le comble, terminé en plate-forme, est assez vaste pour qu'on y ait pratiqué une galerie qui règne tout autour, et dont les chevrons au faite s'appuient sur la croix pour la consolider encore davantage.

Tel est ce monument, en quelque sorte indestructible, que l'on vient d'attacher au plus haut point du Mont St. Hilaire, qui lui-même s'élève de 1100 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Après les ouvrages de l'art, ce travail est bien assurément un des plus remarquables par la hardiesse de sa construction et surtout par le sublime de son piédestal et le grandiose de ses environs. Figurez-vous, en effet, lecteur, une montagne gracieusement assise au milieu de la plus riante contrée. Voyez réuni autour d'elle tout un monde de beautés naturelles du premier genre ; forme majestueuse de montagnes, groupées en amphithéâtre dans le lointain ; richesse et variété de plaines développées dans toutes les directions ; cours limpides de charmantes rivières, le Richelieu et l'Yamaska, formant tantôt des bassins, tantôt bouillonnant en gros rapides ; au loin, vue d'un fleuve géant qui apparaît comme une mer, c'est le St. Laurent ; auprès et sous vos pas, aspect enchanteur d'un lac tout voisin qui dort sur la montagne, c'est le lac de Rouville ; puis épars çà et là, des cités et des hameaux, des palais et des huttes ; puis des guérets et des vergers ; puis enfin des forêts, semées dans ce vaste champ de la nature, et qui, du point élevé où on les contemple, ne sont plus que des bosquets, plantés dans les immenses jardins du Créateur. Gravissez ce pic escarpé, mais d'un accès facile ; montez de cime en cime, atteignez le point culminant ; sur un mamelon de granit asseyez-vous : portez autour de vous vos regards ; et vous saurez les douceurs inexprimables que procure la vue de ce tableau enchanteur, dont nous jouissons naguère, en faisant le pèlerinage du

Mont St. Hilaire. Mais toutes ces beautés naturelles, comme elles étaient bien plus magnifiques pour nous, en présence de ce grand monument que le Canada venait d'y ériger, en témoignage de sa foi et de sa reconnaissance ! Comme la nature est autrement éloquente, lorsque c'est la religion qui l'inspire. Nous l'avons vu, lecteur, *le signe auguste du Grand Roi* planant du haut des airs sur cette immensité ; quel glorieux, quel triomphant spectacle que celui de cette croix, vue au soleil levant, couronnée de mille jets de lumière, toujours se grandissant, jusqu'à ce qu'au midi elle demeure toute enveloppée de sa propre gloire ; puis au déclin du jour, comme elle brille encore, comme elle vient se dorer des rayons de l'astre qui tombe ! Ne dirait-on pas le sceptre du fils de Jehovali qui apparaît ainsi qu'au dernier des jours !

Mais autre scène ; écoutez avec nous un envoyé de Dieu qui parle des bienfaits de l'éternel à un peuple qui l'aime tendrement ; puis, assistez, avec la conviction de la foi, à l'immolation de la victime du Calvaire, et voyez sur cette montagne couler le même sang qui racheta le monde ; dans ces circonstances, à ce spectacle, avec une foule immense, ne croiriez-vous pas que c'est le moment auguste où le Père éternel va dire à son Fils bien-aimé : *Je te donne toutes les nations pour être ton héritage ?* et dans son langage muet, mais éloquent, la Croix ne vous dirait-elle pas qu'elle s'élève à l'Orient pour recueillir sur son passage tous les élus de Dieu ? Sa pose, qui la fait regarder l'Occident, ne vous désignerait-elle pas qu'elle va atteindre *les peuples assis, au Couchant, dans les ombres de la mort ?* Et les bras, étendus du Nord au Midi, ne viennent-ils pas embrasser l'univers et réunir un jour dans le sein de la même Eglise toutes les tribus errantes des deux mondes ? Telles étaient du moins pour nous quelques-unes des pensées qui absorbaient notre âme, alors que nous accompagnions au saint autel le vénérable évêque de Nancy, célébrant, le 3 novembre, la première messe au pied de la GRANDE CROIX DE MONT ST. HILAIRE, dans le nouvel oratoire que ce Pontife venait d'y dédier à St. Charles, son glorieux patron.

Assurément, ce nouveau pèlerinage sera fertile en bonnes œuvres pour la Religion ; il y a là un concours trop extraordinaire de circonstances religieuses pour que nous n'y voyons pas un dessein tout providentiel de la bonté divine sur ce pays ; qu'on se rappelle seulement la pensée qui l'a fait naître, et l'on n'en doutera plus ; c'est celle de la reconnaissance ; or, n'y a-t-il pas dans la gratitude une source intarissable de grâces ? Puis, n'est-ce rien que trois Pontifes soient allés pour y bénir leurs peuples et y prier avec l'apôtre qui évangélisait le Canada ? Oh ! réjouis-toi, peuple de vrais croyans ; ta foi est gran-

de comme ce trophée qui, là haut, la montre à l'univers ; et remée dans ton cœur, cette foi de tes pères y est enracinée comme la croix clouée sur ce Mont qui dure jusqu'à l'ÉTERNITÉ !



LE LIBAN ET LA PALESTINE.

(SUITE.)

II.—*Les Maronites.*

Il vivait dans les premières années du 5e. siècle un solitaire du nom de Maronitas qui prêchait l'Évangile dans le Liban. Il convertit beaucoup de familles qui se rassemblèrent autour de lui et se nommèrent Maronites. Les croisés trouvèrent en ce peuple des alliés fidèles. Les vieilles chroniques peignent avec naïveté ces miséricordieux pères maronites qui soignaient les blessés chrétiens et qui souvent leur accordaient un asile contre la fureur des Sarrazins. Si les Druses et les Israélites étaient des démons pour les croisés, les Maronites étaient leurs anges tutélaires dans des contrées ennemies où mille dangers les menaçaient. Par les soins de Baudoin II, roi de Jérusalem, les Maronites se réunirent à l'Église catholique romaine, et même un concile maronite adhéra aux résolutions du concile de Trente.

Le gouvernement des Maronites, tel qu'il est organisé maintenant, est quasi-théocratique. Les membres du clergé sont en majorité dans le conseil suprême où ils prennent place près des scheïkhs. La suzeraineté de l'émir Beschir est pourtant à présent un peu moins nominale qu'antérieurement. Néanmoins il serait bien difficile de mettre à exécution dans ce pays une mesure que le clergé rejetterait.

Depuis deux ans, mais surtout depuis quelques mois, le pays des Maronites est littéralement inondé de bibles protestantes ; cependant l'on ne citerait pas une commune qui jusqu'ici ait adopté le protestantisme. Les vendeurs de bibles, qu'un zèle fougueux lance dans les plus hautes régions des montagnes, paraissent avoir rencontré quelquefois des obstacles dans ces lieux ; mais quant aux avances ils n'en durent subir d'autres que celles des cris : *Pharisiens ! Pharisiens !* qui les accueillirent dans quelques localités. Toutefois chez un peuple aussi hospitalier que l'est le Libanais, c'est déjà là un témoignage grave d'hostilité.

Les Maronites ont des mœurs plus douces que leurs confédérés les Druses, et ils exercent moins d'influence politique sur les affaires publiques, bien que M. Mattéo, professeur d'arabe de la Propagande à Rome, ait assigné à la

population maronite le chiffre de 400,000 âmes. Ce peuple n'est pas moins avancé dans l'agriculture que les Druses. On entend souvent parler le français dans les couvens maronites, où, pendant la révolution, un assez grand nombre d'ecclésiastiques trouvèrent de paisibles asiles.

Quoique les Maronites n'aient pris part qu'à commencer du printemps 1840, à la lutte contre les Egyptiens qui voulaient les soumettre à la conscription militaire et lever chez eux de hauts impôts, ils ont eu beaucoup à souffrir de la cruauté de cette soldatesque mahométane ; en plusieurs endroits les hommes furent massacrés, les femmes, les filles et les jeunes garçons conduits dans l'esclavage, les prêtres assassinés au pied de l'autel.

III.—*Les Mutualis.*

Cette peuplade est la plus faible des trois tribus libanaises fédérées qui réclamèrent en 1840 l'assistance de la pentarchie européenne contre le pacha d'Egypte. Les Mutualis sont des mahométans de la secte d'Ali. Leur haine contre les Turcs et les Egyptiens les a rapprochés des Druses et des Maronites, gagnère encore leurs adversaires.

L'ancien émir Beschir exerçait une grande influence sur cette tribu, parce que, lorsqu'il se trouvait parmi eux, il ne manquait jamais d'assister aux prières dans la mosquée ; ce qui ne l'empêchait pas du reste d'être bon chrétien parmi les Maronites et de prendre part aux cérémonies païennes des Druses. La véritable religion de ce Machiavel libanais était l'Egoïsme, et sous ce rapport il était co-religionnaire du rusé et toujours habile Méhémet-Ali.

Les Mutualis n'ont pas jusqu'ici obtenu de grands succès. Cette tribu guerrière ne compte guère au-delà de 100,000 âmes, et le pays en est moins bien cultivé que celui des Druses et des Maronites.

IV.—*Des Israélites ou Nozaricns.*

Aucune tribu ne joua un plus grand rôle dans les croisades que celle-ci. Elle y a écrit son histoire avec le poignard et en caractères de sang. Le *Vieux de la Montagne*, le *grand maître des Assassins* était pour les croisés le type de tout ce qu'il y a de terrible, l'emblème du génie du mal dans toute son horreur. Musulmans et Chrétiens tremblaient en entendant prononcer le nom de ces assassins dont le fer frappait dans l'intérieur des palais, comme en rase campagne, et auquel jamais un condamné ne pouvait se soustraire. L'arrêt de mort une fois prononcé par le grand-maître était communiqué aux *Daïs* qui en avertissaient les *Redjins*, et de suite alors le *Fidai* allait le mettre en exécution avec tout l'enthousiasme que lui inspirait le plus brûlant fanatisme. Il ne craignait pas la mort, au contraire il la recherchait, sûr

d'aller droit au ciel s'il était tué pendant qu'il servait d'instrument au bras invisible du grand-maître.

Jamais l'ambition de dominer ses semblables n'inspira des combinaisons plus sataniques que celles qui servirent de bases à l'Ordre des Assassins tel que le fonda Hassan-ben-Salbah et tel que Hammer et Silvestre de Sacy nous en tracent l'histoire depuis son origine jusqu'à sa chute.

Maintenant les Ismaélites ou Nozariens ne conservent plus qu'un lointain souvenir de ce que furent leurs ancêtres. Ce sont des Mahométans relâchés, un peu idolâtres, amis des plaisirs, buvant du vin en dépit du prophète, et prétendant que chacun a le droit d'interpréter le Coran à sa manière.

M. de Salle croit que les Nozariens et les Druses ne formèrent dans l'origène qu'une tribu, ce qui expliquerait en quelque sorte les erreurs des anciens chroniqueurs relativement à ces deux peuplades.

Les Nozariens ne jouissent pas d'une grande considération, et la population de leur pays ne s'élève que tout au plus à 70,000 âmes. Ils se soumièrent presque sans résistance au pacha d'Égypte et ne recherchèrent l'alliance des trois grandes tribus que lorsque la cause de Mehémet-Ali fut définitivement perdue en Syrie. La chaîne de l'Agga qu'ils habitent est la racine septentrionale du Liban.

Les missionnaires catholiques cherchent en ce moment à convertir les Nozariens auxquels de leur côté les Anglais font distribuer des bibles. Il est difficile de comprendre le but de cette ardeur à donner des livres à des peuplades chez lesquelles les personnes qui savent lire ne forment qu'une imperceptible minorité.

(A CONTINUER.)

—•••••
NOUVELLES LOCALES.
—o—

MISSIONNAIRES OBLATS.—Nous avons annoncé dans notre dernier No. l'arrivée des *Pères Oblats* parmi nous. *L'Ami de la Religion*, journal très-estimé de Paris, donne les renseignemens qui suivent sur ces courageux missionnaires, et confirme ce que nous en avons dit nous-même il y a quelque temps :

« Nous avons parlé, dit ce journal, du départ de quatre missionnaires pour le diocèse de Montréal en Canada. Ces missionnaires, dont le vrai nom, donné par l'Église, est celui d'Oblats de Marie Immaculée, ont été demandés à Mgr. de Mazenod, évêque de Marseille, qui est leur fondateur et leur supérieur, par Mgr. l'évêque de Montréal, dans le voyage que ce prélat a fait dernièrement en Europe.

“ M. Honorat, qui est le supérieur de la mission du Canada, est de la ville d’Aix. Depuis vingt ans qu’il exerce le ministère des missions, il a évangélisé, avec des fruits abondans pour les âmes, les diocèses d’Aix, de Marseille, de Gap, de Nîmes, de Digne et d’Avignon. Il était en dernier lieu supérieur des missions diocésaines du diocèse d’Avignon. Il possède à un degré remarquable le talent d’ébranler les masses et d’entraîner les populations entières dans le bien. C’est un homme tout-à-fait apostolique et d’un dévouement admirable. Dans les pays qui ont entendu sa parole, et particulièrement dans le diocèse d’Avignon, où il a donné des missions dans un très-grand nombre de paroisses, on se souviendra longtemps de ses succès évangéliques. Il y laisse les plus grands regrets.

“ Ses compagnons sont M. Telmon, qui est du diocèse de Digne, M. Baudrand, du diocèse de Grenoble, et M. Lagier, du diocèse de Gap.

“ M. Telmon avait été directeur du grand séminaire de Marseille et de celui d’Ajaccio. Ses connaissances en théologie et sa parole abondante et facile, en feront un controversiste de mérite. Il a défendu le dogme catholique contre l’hérésie et a fait avec beaucoup de succès grand nombre de missions.

“ M. Baudrand, qui porte un nom fort connu dans la littérature ascétique ou de piété (c’est un arrière-petit-neveu du P. Baudrand), unit au dévouement des talens distingués qui le faisaient remarquer dans les provinces du Midi.

“ M. Lagier, quoique plus jeune dans le ministère, promet un bon ouvrier évangélique. “ Nous sera-t-il permis de révéler que tous les membres de l’association des Oblats de Marie (vulgairement appelés missionnaires de Provence) avaient sans exception brigué l’honneur d’être envoyés dans cette mission lointaine du Canada ? Quatre seulement ont été choisis ; mais, si tous ne pouvaient pas l’être, le zèle et le dévouement ne manquaient pas à ceux qui sont restés. C’est avec une sorte de sainte envie qu’ils se sont séparés de ceux de leurs confrères qui ont été désignés pour des travaux encore plus pénibles et des sacrifices encore plus généreux. L’ambition des peines à endurer pour la cause de Jésus-Christ et de son Eglise, tenait ces âmes dévorées de zèle. Tous sont animés du même esprit ; et *l’Ami de la Religion* aime d’autant plus à rendre ce témoignage aux Oblats de Marie, que notre position nous a mis dans le cas de les connaître et de les admirer.

“ Dans les divers diocèses où ces missionnaires sont connus, et où ils le sont par la masse de la population, les vœux universels les suivent au-delà de l’Océan. ”

Les Pères Oblats, à l’exception du Père Honorat retenu ici par une légère indisposition, se sont rendus, mardi le 7, à leur demeure de St. Hilaire pour y célébrer le lendemain la fête de leur ordre, *l’Immaculée Conception de Marie*.

— On nous communique l’extrait suivant d’une lettre adressée de Kingston à la Révérende Supérieure de la Congrégation de N. D. à Montréal.

.....“ C’est le 25 nov. fête de Ste. Catherine, que Monseigneur Gaulin a fait l’ouverture de l’institution des Sœurs de la Congrégation dans sa ville épiscopale. Sa Grandeur, assistée de ses deux Chapelains, a commencé la céré-

monie par la bénédiction du lieu ; puis, ayant adressé à la pieuse assemblée quelques paroles analogues à la circonstance, elle a récité l'hymne *Veni Creator*, avec verset et oraison ; à la suite de quoi, le vénérable pontife a célébré la première messe dans le charmant petit oratoire des Sœurs. La réunion se composait d'une vingtaine de personnes qui avaient sollicité la faveur d'unir leurs prières à celles du fondateur et des fondatrices. Ce même jour, à l'imitation de la vénérable Marg.-Bourgeois, (*) les Sœurs ont donné l'instruction à quelques enfants ; mais les classes proprement dites ne commenceront qu'au 1er. de décembre, et ce jour-là ce ne sera plus à une douzaine, mais bien à une cinquantaine d'écolières que nos institutrices enseigneront toutes les bonnes choses que l'on enseigne à la Congrégation de Montréal. Réjouissez-vous donc, ma chère Supérieure, du bien que votre maison va opérer par ici et demeurez convaincue que chaque membre de votre communauté aura part à cette bonne œuvre, si elle la seconde de ses vœux et de ses prières."

COLLÈGE DE STE.-ANNE. — Nous donnons avec plaisir l'extrait suivant d'une lettre du 26 novembre adressée à la *Gazette de Québec* relative à la construction du nouveau collège de Ste. Anne :

" On sait que le huit du mois de juin dernier eut lieu, à Ste. Anne, la bénédiction de la première pierre d'un nouveau collège.

" L'heureuse opportunité de la saison, le zèle toujours soutenu des paroissiens de Ste. Anne, l'assistance active des paroisses voisines, et notamment de la Rivière-Ouelle, grâce aux efforts constans de M. le seigneur du lieu, l'assiduité et la conscience des ouvriers, la rentrée assez efficace des argens souscrits ; enfin la Providence a permis qu'après six mois à peine de travail et d'ardeur l'entreprise vint à succès. Aujourd'hui l'édifice est debout ; et malgré l'état avancé de la saison la couverture en planche se poursuit avec empressement afin de préparer un abri pour les travaux intérieurs dont la plus grande partie pourra être exécutée dans le cours de l'hiver. Vû cet heureux résultat, une messe d'actions de grâces a été chantée lundi dernier.

" Pour compléter le tout, la corporation a toujours foi dans la bienveillance publique. Elle voit avec admiration dans le diocèse de Montréal surgir comme par enchantement de nouvelles institutions de charité et de bien public, toutes fondées sur le zèle et la libéralité chrétienne de ses compatriotes. Certains les éléments de cette charité et de ce zèle ne manquent nulle part parmi nous. A d'autres qu'à la corporation d'en suspecter les généreux efforts. Ainsi, un centre d'éducation mixte, garantie sur sa base qui est la religion et la morale de nos pères ; et, avec les moyens suffisants, garantie aussi dans ses fins qui sont l'instruction de cette partie de notre jeunesse que les hautes vocations, ou les plus humbles emplois de la société n'appellent point ; une telle entreprise

(*) Nous devons observer que l'époque des premiers travaux de la Sœur Marg.-Bourgeois pour l'éducation des petites filles dans Ville-Marie est regardée par quelques personnes comme antérieure de six années à celle que nous leur avons assignée dans nos derniers Nos. C'est bien en 1659, il est vrai, qu'elle réunit pour la 1re. fois les enfans pour leur donner une éducation commune. Mais dès le 25 novembre 1653, peu de jours après son arrivée dans la colonie, elle avait consacré ses soins à l'éducation, qu'elle allait distribuer de porte en porte : ce qu'elle avait continué sans interruption, pendant tout le temps qu'elle avait passé dans la colonie, jusqu'en 1659. — Note de l'Éditeur.

pourra donc passer aussi pour une œuvre de charité, de bien public, d'honneur et d'esprit national. D'ailleurs c'est la pensée bien arrêtée de la corporation et de ses nombreux coopérateurs. Elle la poursuivra cette pensée : tout lui a dit jusqu'ici, que Dieu et les hommes lui étaient favorables. ”

Et nous pouvons, pour notre part, lui prédire en toute assurance que son espoir ne sera pas frustré : Dieu et les hommes continueront à lui être favorables. La cause de l'éducation est trop belle et trop importante ; le dévouement de ceux qui s'y consacrent est trop généreux, et les sacrifices qu'elle requiert sont trop louables, pour qu'on puisse jamais oublier les efforts constants de la corporation du collège de Ste. Anne pour l'avancement de l'éducation de notre jeunesse. Dieu les a vus ces efforts, il en a connu surtout les motifs, et il les a bénis ; ils fructifieront donc. Les hommes au cœur généreux, qui jusqu'ici ont secondé si noblement les vues de cette corporation, voient leurs sacrifices couronnés de succès, et ils sentent plus vivement que jamais le bien qui doit en découler. Cette vue les remplira d'une nouvelle ardeur, et leurs efforts redoubleront. C'est à la veille d'atteindre le but désiré que, dans toute entreprise, on redouble de courage et d'activité. D'ailleurs nous savons qu'il y a dans le cœur canadien un fonds de générosité et de dévouement tout aussi noble qu'on pourrait le trouver partout ailleurs : et toutes les fois qu'il s'est agi d'une œuvre publique et surtout religieuse, le district de Québec n'a jamais été en arrière.

—Il y aura ordination, dimanche, au collège de Ste. Thérèse.

—Une Proclamation de Son Excellence l'administrateur de la Province, pour mettre à effet le bill de judicature passé dans la dernière session législative, partage Montréal en douze nouveaux Districts Judiciaires : Québec en huit et Trois-Rivières en deux, tels qu'ils avaient été partagés déjà pour les municipalités : ce qui va donner 22 nouveaux juges au Bas-Canada, sans y comprendre le district de Gaspé.

— Nous accusons avec un sensible plaisir la réception du *Tablet*, journal de Londres, que ses rédacteurs veulent bien échanger avec nous. Ce journal est, sans contredit, un des plus forts organes du parti catholique en Angleterre.

— Nous devons prévenir nos abonnés en retard qu'au commencement de janvier nous serons forcés de discontinuer l'envoi du journal à ceux qui n'auront pas payé le montant de leur souscription.